

[Texte]

even condone it, but I recognize it for what it is. If that tactic came after some undue filibustering by opposition members on this committee, or if we had already heard witnesses ad nauseam, I could understand the judgment, the decision of the government to attempt to at some point call a halt to it, and say enough is enough.

We have heard no witnesses. We have heard the employers and the employees' representative say what they think of the package, but surely there are interests at stake here other than the employer interest and the employee interest. There is the shareholders interest and the shareholders are the people of Canada. They want to say some things to this committee about the propriety of privatization at this particular time, with regard to the safety issues in particular. Madame Duplessis can dismiss those safety issues, and I respect her view, but there are a lot of people out there who do not agree with her view.

Given the very sensitive nature of the product lines of those two companies, and given the research aspect which heretofore had been embodied in public hands, I think we ought to be going out of our way to hear a cross section of witnesses. If the government members want a deal, we can give them a deal. If they want to limit the hearing to a specified number of days, so be it.

But to behave in the clumsy, high-handed way they did last week is not right. The government majority will have its way. That is one of the facts of life in our system, and so it ought to be. I do not beg that question. But I would appeal to the government members to think twice about what they have done. They obviously did not think once about it, or they would not have wasted this week. Had they been a little more sensitive to the concerns of the public, they would not have effectively wasted this week as they have done. They could have had their cake and eaten it too; they could have spent this past week hearing a few witnesses.

• 1635

I support the spirit of my friend's amendment about November 26, but I am not hung up on whether it is the 26th or some other date. I am hung up, though, on the principle. I think we have to give an opportunity, whether it needs to be a month is a matter open for discussion. But that we should now in haste just cut off everybody at the knees, as it were, and hear nobody is absolutely wrong.

I was not here between 1984 and 1988. I was in another chamber in Newfoundland. Having been here from 1979 to 1984, I watch with more than passing interest the evolution of the committee system. I, together with the Hon. Jim McGrath, who is now the Lieutenant Governor in our province, sat on the first committee, the Lefebvre committee. That committee did much of the work that

[Traduction]

ministériels; je ne l'admire pas; je ne l'accepte même pas, mais je vois ce qu'ils veulent faire. Si l'on agissait de la sorte à la suite d'une opposition systématique de la part des députés de l'opposition qui font partie du Comité, ou alors si avions déjà entendu une série interminable de témoins, alors je pourrais comprendre que le gouvernement décide de mettre un point final au processus.

Or, nous n'avons entendu aucun témoin, à l'exception des représentants des employeurs et des employés qui sont venus nous dire ce qu'ils pensaient du projet de loi. Mais il y a certainement en cause d'autres intérêts que ceux des employeurs et des employés. Il y a également ceux des actionnaires que sont les Canadiens. Ils ont quelque chose à dire au Comité sur l'opportunité de privatiser ces sociétés maintenant, surtout à l'égard de la sécurité. M^{me} Duplessis peut écarter du revers de la main ces problèmes, et je respecte son opinion, mais bien des gens ne sont pas d'accord avec elle.

Étant donné la nature très délicate des produits fabriqués par ces deux sociétés, et vu les recherches faites par ces sociétés jusqu'à présent publiques, je crois que nous devrions faire l'impossible pour entendre un bon échantillonnage de témoins. Si les députés ministériels veulent une entente, nous pouvons y arriver. S'ils veulent que les délibérations durent un nombre de jours donné, qu'il en soit ainsi.

Mais leur comportement maladroit et arrogant de la semaine dernière est inacceptable. La majorité gouvernementale va l'emporter. Il en est ainsi dans notre système. Je ne veux pas m'embarquer dans cette discussion. Mais je demande aux députés ministériels de repenser à ce qu'ils ont fait. De toute évidence, il n'y ont pas réfléchi un seul instant, sinon ils ne nous auraient pas fait perdre toute la semaine. S'ils avaient été un peu plus sensibles aux craintes de la population, il ne nous auraient pas fait perdre toute cette semaine comme ils l'ont fait. Ils auraient pu avoir le beurre et l'argent du beurre, et on aurait pu entendre quelques témoins cette semaine.

J'appuie en principe l'amendement de mon collègue pour ce qui est de la date du 26 novembre, même si je ne tiens pas mordicus à ce que ce soit le 26 précisément. Je tiens toutefois à cette idée. Je crois que nous devons avoir un peu plus de temps; reste à déterminer s'il nous faudra tout un mois. Je crois que nous aurions tout à fait tort de nous précipiter, comme on veut le faire, sans entendre des témoins.

Je n'étais pas député fédéral entre 1984 et 1988. Je siégeais à l'Assemblée législative de Terre-Neuve. Néanmoins, comme j'étais ici entre 1979 et 1984, et c'est avec un vif intérêt que j'ai surveillé l'évolution du système des comités. Je faisais partie du premier comité, le comité Lefebvre, comme l'honorable Jim McGrath, qui est maintenant lieutenant-gouverneur de notre province. Ce